



Fédération Française des Associations

de sauvegarde des Moulins

F.F.A.M. c/ Stéphan DURAND

295 rue de la Combe de Redoles

46330 Tour de Faure

MEMBRE INDIVIDUEL — APPEL DE COTISATION 2022

NOMPRENOM.....

Adresse complète :

Téléphone : Site internet :

Courriel :

COTISATION MEMBRE INDIVIDUEL DE L'ANNEE 2022

Nouveau membre

Réadhésion

Facture

* Personne physique Cotisation de base 50 €

* Association locale non affiliée

* Collectivité territoriale

* Personne morale

* Entreprise Cotisation de base 100 €

* Membre bienfaiteur Cotisation 60 € ou plus

* Fonds de solidarité pour la défense des moulins. Minimum 50 €

* Abonnement à la revue Moulins de France (4 numéros annuels)

* Nombre d'abonnement : Tarif par abonnement 22 €

* Expédition hors de France métropolitaineFrais de port 14 €

Date :Signature : TOTAL : €

VOTRE REGLEMENT (privilégiez les virements)

Par chèque bancaire N° Du Banque

Adressé à : Stéphan DURAND 295 rue de la Combe de Redoles 46330 Tour de Faure

Mail : smi-ffam@moulinsdefrance.org

Par virement bancaire à : Banque Société Générale – IBAN : FR76 30003 03340 00050 56249 934

BIC : SOGEFRPP (libellé : SMI2022)

Association n° W751045847 déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le numéro 77/1894

Siège social : Moulin de la chaussée Place Jean Jaurès - 94410 Saint-Maurice

Numéro Siret : 321 895 898 00039—Code A.P.E. 913 E